

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

**Secteur 2 : "PILON – BOURGADE – Les LICES"**

***Jeudi 24 mars 2011 à 18 heures,  
salle Louis Blanc***

**Etaient présents :**

Monsieur le Maire  
Mme CHAIX, adjointe, présidente du quartier,  
Mme BOUCHET, coprésidente du quartier,  
M. SCAGLIOLA, coprésident suppléant du quartier,  
M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "comités de quartiers",  
Mmes SIRI et ANSELM, adjointes,  
Mme SERRA, M. HAUTEFEUILLE, conseillers municipaux,  
Mme GONTIER, Directeur Général Adjoint des Services,  
M. BEY, Directeur Adjoint des Services Techniques municipaux,  
M. DUBOIS, Chef de poste de la Police Municipale,  
Melle CAMBAY, responsable du service municipal de l'Environnement,  
M. ILBERT, agent technique municipal,  
M. LECOMTE, responsable local de la société SITA.

Mesdames et Messieurs les administrés.

\* \* \*

**Excusé :**

M. Franck BOUMENDIL, adjoint, président suppléant du quartier.

\* \* \*

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, **M. GIRAUD** rappelle qu'il s'agit de la septième session des "Comités de Quartiers". A l'appui d'un document power point projeté, l'ordre du jour de la séance est présenté.

## NOUVELLE COMPOSITION DES COMITES

Comme prévu dans la Charte, l'assemblée générale des Comités de Quartiers s'est tenue, en Mairie, le jeudi 17 mars 2011.

A cette occasion, la composition des quartiers a été évoquée et l'ensemble des présidents et coprésidents s'est porté volontaire pour la deuxième période allant de 2011 à 2014. **Monsieur le Maire** et les élus remercient vivement les coprésidents pour leur implication à leurs côtés et y voient une marque de confiance.

Dans ce quartier, la composition est la suivante :

**Présidente** : Cécile CHAIX  
**Suppléant** : Franck BOUMENDIL

**Coprésidente** : Evelyne BOUCHET  
**Suppléant** : Gilles SCAGLIOLA

## 3 ANS D'ACTION

A l'occasion de la mi-mandat des "Comités de Quartiers" et à l'appui de photos, un bilan non exhaustif des actions réalisées dans le quartier, par l'intermédiaire des Comités ou prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement, est présenté. Une liste également non exhaustive des actions menées sur l'ensemble du territoire communal est proposée (*ce document est consultable sur le site Internet de la Ville, rubrique "Comités de Quartiers"*).

## REORGANISATION DU MARCHÉ FORAIN

**Mme SIRI** informe les participants de l'important travail réalisé par les élus et les services municipaux, en relation avec les syndicats des commerçants non sédentaires, afin de faire respecter l'accessibilité et la sécurité du marché.

Les trottoirs se trouvent dorénavant dégagés de tous les étals et les allées agrandies par le biais du déplacement de certains forains sur la place du XV<sup>e</sup> Corps. Le marché s'en trouve moins chargé et plus praticable.

Actuellement, une réflexion est en cours pour dégager l'allée longeant la Caisse d'Epargne.

## JARDIN D'ENFANTS XV<sup>e</sup> CORPS

A la demande des usagers, des bancs supplémentaires y seront installés dans le courant du mois d'avril.

## **PARKING ALLARD**

Cet espace occupé actuellement par les loueurs de voitures, accueillera, durant la saison estivale, les voituriers.

## **TOILETTES PUBLIQUES QUAI DE L'EPI**

L'année dernière, la gestion de ces nouvelles toilettes avait été confiée, pour la période estivale, à une société.

Cette année, une procédure de délégation de service public a été lancée avec mise en concurrence des offres. Une seule candidature a été enregistrée, celle du gestionnaire de l'année 2010. Ce dernier aura donc la gestion de cet espace.

Il est rappelé que ce marché était ouvert à tous.

## **ETUDES QUAIS DU PORT**

Un diagnostic sous-marin a été fait de tout le périmètre des quais du Port. A certains endroits, il est apparu que la pierre froide est en train de se déchausser. Les travaux consisteront à conforter les quais de l'espace portuaire.

## **CHAPELLE DU COUVENT**

Les travaux s'achèveront le 31 mai 2011.

Durant la période des Bravades, l'échafaudage sera en cours de démontage mais le parvis sera totalement dégagé de façon à ce que le protocole soit respecté.

Il est à noter que l'entreprise en charge des travaux a respecté la nichée des martinets, en relation avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

## **NAVETTES URBAINES**

A la demande des usagers, un nouveau parcours sera mis en place à partir de Pâques jusqu'à la fin de l'été. Il inclura un arrêt route de Tahiti, à hauteur du restaurant "La Pomme de Pin".

## **NUMEROTATION DE LA VOIRIE**

La Commune sera partagée en deux zones :

- numérotation continue concentrique par rapport à la Mairie pour le centre-ville,
- numérotation métrique pour les écarts.

Certains numéros risquent de changer. Un employé municipal est allé recenser tous les numéros. Le secteur de la Vieille Ville est terminé et il apparaît que seulement 10 à 20 % de la numérotation actuelle est juste.

Dès le mois d'avril, un courrier sera adressé aux personnes déjà contrôlées afin de leur indiquer leur nouveau numéro qui devra être retiré en Mairie, au 1 rue de la Ponche, lors des jours de permanence. Pour les écarts, la permanence sera organisée ZA Saint-Claude.

Il est rappelé que cette numérotation est demandée par les usagers, les facteurs, les administrations et les visiteurs.

## L'ENVIRONNEMENT

La campagne d'information en matière d'environnement va être renouvelée dans les prochains jours. Quelques nouveautés sont annoncées, notamment la récupération, sur la plateforme des déchets, des produits dits D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques). En effet, dorénavant, tous les appareils électroménagers tels que réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, lave-linge, fours, téléviseurs, écrans, aspirateurs, friteuses, ventilateurs, téléphones, calculatrices, rasoirs, sèche-cheveux, ..., sont récupérés sur site pour être traités.

Il est à noter que depuis la mise en place de la campagne d'information en matière d'Environnement, en octobre dernier, 24 tonnes ont été récupérées. Tous ces déchets partent au recyclage dans des usines bien spécialisées.

La nouvelle plaquette regroupant toutes les informations en la matière accompagnera l'édition du prochain "Saint-Tropez Info".

### **Semaine du Développement Durable**

Les participants sont informés que dans le cadre de la "semaine du Développement Durable", une conférence sur les économies d'énergie est programmée, le 6 avril à 18 heures, salle Jean Despas.

## PAROLE AUX ADMINISTRÉS

### **Rue Grangeon**

Les jours de marché, cette voie est fermée à la circulation le matin par l'intermédiaire d'allumettes en plastiques reliées entre elles par de la rubalise.

**M. SCAGLIOLA** demande aux services municipaux (Police Municipale) d'améliorer la qualité de ces équipements. En effet, ces derniers pourraient laisser penser aux visiteurs que la rue est en travaux.

### **Horloge façade Ecole Louis Blanc**

Depuis des années, cette horloge ne marche plus. De plus, la façade de cette école, donnant sur le parking du XV<sup>e</sup> Corps, mériterait d'être repeinte.

Les services municipaux solliciteront prochainement quelques grandes marques d'horlogerie à ce sujet. Quant aux travaux de réhabilitation de la façade, ils seront budgétisés dès que possible.

### Rue des Charrons

#### **Eclairage**

Les riverains constatent que l'éclairage de cette venelle est très faible. De ce fait, des spots ont été rajoutés.

Une vérification totale des lanternes de la rue est programmée, ainsi qu'un nettoyage de toutes les vasques.

#### **Stationnement**

Un stationnement à l'entrée de cette ruelle, côté boulevard Vasserot, est toujours constaté. Les riverains rencontrent là un problème de sécurité car l'accès à la rue est systématiquement obstrué par des véhicules en stationnement gênant. Les secours ne pourraient pas intervenir en cas de besoin.

La borne en place est hors d'usage. Un nouvel équipement est en commande et devrait être installé avant la saison.

#### **Revêtement**

En 2006, les riverains ont été prévenus que cette voie devait faire l'objet d'une prochaine réhabilitation. A ce jour, aucun travail n'est programmé.

Effectivement les ruelles du secteur nécessitent une réhabilitation non seulement au niveau du revêtement mais de tous les réseaux. Il s'agit de gros chantiers tels que ceux actuellement réalisés dans la Vieille Ville qui relèvent d'une programmation.

**Monsieur le Maire** tient à rappeler que les élus sont conscients que des travaux avaient été programmés depuis de forts nombreuses années. Mais il est impératif de hiérarchiser les urgences. Un volume de travaux considérable a déjà été traité, incluant les réseaux et la voirie.

Jusqu'à ce jour, plus de 40 millions d'euros ont été investis (les 15 millions d'euros de la station d'épuration compris).

Priorité a été donnée au quartier historique de la Ville. Il semblait en effet plus logique de terminer tous ces travaux avant d'entamer une autre tranche.

A partir de la saison prochaine, les rues transversales de la Vieille Ville seront reprises. Pour 2013, tout sera refait et la rénovation d'autres rues débutera.

L'encours de la dette a baissé à ce jour de 475.000 €. Les élus sont conscients des désagréments subis par les résidents des rues non encore réhabilitées mais des priorités doivent être établies.

**M. HAUTEFEUILLE** informe les participants que suite à une étude, 90 % de la chaussée des écarts est en très mauvais état. Cela représente à peu près 100.000 m<sup>2</sup> à réhabiliter.

### **Infiltrations d'eau**

Les riverains subissent d'importantes infiltrations et remontées d'eau lors de fortes précipitations.

En parallèle des travaux de réhabilitation de la voirie, le service municipal de l'Assainissement, en relation avec VEOLIA, recherche les entrées d'eau dites "parasites". Celles repérées sont systématiquement supprimées.

**M. HAUTEFEUILLE** précise qu'il n'y a pas de réseau d'eau pluviale dans cette ruelle. Cet état de fait contribue aux problèmes rencontrés.

### **Occupation illégale du Domaine Public**

La Ville a réalisé des aménagements au niveau de l'entrée du parking du Port, face à la Poste. Or, des professionnels installés dans le secteur proche occupent de façon anarchique l'espace vert et les trottoirs jouxtant leurs établissements (tables, chaises et bacs à fleurs). Les piétons sont donc contraints d'utiliser la voie de circulation.

Des consignes ont été données à la Police Municipale, ainsi qu'au service "Exploitation", en charge de la gestion de l'occupation du domaine public, afin qu'une surveillance particulière du secteur soit faite, à l'appui de verbalisations.

De plus, **Mme SIRI**, adjointe déléguée, ainsi que **M. HAUTEFEUILLE**, conseiller municipal délégué, rencontreront les exploitants le lundi 28 mars.

### **Route des Carles**

Régulièrement, à la suite de fortes précipitations, de la boue se retrouve sur cette route très fréquentée. Une fois sèche, elle devient dangereuse pour la circulation des véhicules, notamment des deux roues.

Ce problème a été signalé à plusieurs reprises aux services municipaux. Quelquefois, les riverains viennent récupérer leurs matériaux et les ramènent sur leurs terrains. Sinon, les services communaux interviennent. La solution serait que les riverains de ce chemin réalisent une stabilisation du terrain qui est privé.

### **Rue Quaranta**

#### **Stationnement**

Un stationnement anarchique est quotidiennement constaté à l'angle de cette rue et de la Traverse des Tonneliers. Les bacs à fleurs sont systématiquement déplacés par les entreprises intervenant dans le secteur et certains riverains.

**Mme SIRI** rappelle que les élus et les services municipaux sont intervenus de nombreuses fois au niveau de cette rue. De plus, les dispositions arrêtées concernant cette voie sont définies en concertation avec les riverains. Une nouvelle intervention sera faite.

### **Nettoyage**

La société SITA intervient à 5 heures 30 pour nettoyer la voie puis le ramassage des ordures suit.

Or, actuellement, de nombreux chantiers sont en cours. De ce fait, la chaussée est systématiquement salie. Les riverains proposent à la société SITA d'adapter ses interventions.

## **CONCLUSION**

**Monsieur le Maire** relève que le quartier ne semble pas connaître de problèmes majeurs. Les réunions de quartiers sont instaurées pour faire remonter des petits problèmes qui ont un impact sur la qualité de vie.

Il est vrai que tous les problèmes ne peuvent pas être résolus aussi vite que souhaité. Le temps administratif ne correspond pas au temps réel. Les procédures, plannings et contraintes sont incontournables.

Toutefois, depuis la création des Comités de Quartiers beaucoup de problèmes ont été signalés et réglés.

**Monsieur le Maire** tient à remercier ses collègues élus, ainsi que les membres de l'administration qui sont à l'écoute des administrés et prennent les choses à cœur.

A titre d'information, tous les lundis matins se tient, dans son bureau, une réunion du "Comité de Direction" à laquelle participent le Directeur Général des Services et son Adjoint, le Directeur des Services Techniques, ainsi que le Directeur de Cabinet. Tous les problèmes constatés sont évoqués à cette occasion et un point régulier est fait.

De plus, tous les lundis soirs, le "Bureau Municipal", constitué des élus et des principaux cadres de l'administration communale, se réunit.

Le dialogue instauré avec les administrés doit se poursuivre de façon à maintenir une qualité de vie acceptable dans le village.

\* \* \*

*La séance est levée à 19 heures 30.*

La Présidente du Quartier,



Cécile CHAIX